

CALENDRIER FORMATION AES 2020
PARCOURS 12 MOIS – Du 7 janvier au 11 décembre 2020

(Sous réserve de modification)

FORMATION THEORIQUE : 525 heures

- 517 heures d'enseignement
- 4 heures visite stage
- 2 heures suivi individuel
- 2 heures d'épreuve certification finale

FORMATION PRATIQUE : 840 heures

- Stage de découverte : 280 h
- Stage de professionnalisation : 280 h
- Stage de spécialité : 280 h

Rentrée (7 heures)

- Le 7 janvier 2020

1^{er} regroupement (35 heures)

- Du 13 au 17 janvier 2020

2^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 20 au 24 janvier 2020

3^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 27 au 31 janvier 2020

4^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 3 au 7 février 2020

Stage de découverte 1^{ère} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 10 février au 6 mars 2020

5^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 9 au 13 mars 2020

Stage de découverte 2^{ème} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 16 mars au 10 avril 2020

Vacances du 13 au 17 avril 2020

6^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 20 au 24 avril 2020

7^{ème} regroupement (28 heures)

- Du 27 au 30 avril 2020

Stage de professionnalisation 1^{ère} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 4 mai au 29 mai 2020

8^{ème} regroupement (28 heures)

- Du 2 au 5 juin 2020

Stage de professionnalisation 2^{ème} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 8 juin au 3 juillet 2020

9^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 6 au 10 juillet 2020

Arrêt de formation du 13 juillet au 28 août 2020

10^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 31 août au 4 septembre 2020

11^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 7 au 11 septembre 2020

Stage de spécialité 1^{ère} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 14 septembre au 9 octobre 2020

12^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 12 au 16 octobre 2020

Stage de spécialité 2^{ème} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 19 octobre au 13 novembre 2020

13^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 16 au 20 novembre 2020

14^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 23 au 27 décembre 2020

15^{ème} regroupement (34 heures)

- Du 30 novembre au 4 décembre 2020

Certification DRJSCS : janvier 2021 – Jury plénier : février 2021

